

- 5 AVR. 2017

ARRIVEE
CHARTRE AGRICOLE - PROJET

COMITE SYNDICAL DU 24 MARS 2017

N°2017.005 – ACCUEIL D'UN (E) ETUDIANT (E) STAGIAIRE
ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Nombre de conseillers
en exercice : 37 sièges

Présents : 19 présents

Suppléants : 8

Absents : 26

Procurations : 5

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents :

ACCM : Monsieur David GRZYB, Monsieur Mohamed RAFAI, Monsieur Bernard DUPONT, Monsieur Gilles AYME, Monsieur Roger DE MURCIA (suppléant), Monsieur Dominique TEXIER, Monsieur Jacky PICQUET, Monsieur Claude VULPIAN, Madame Corinne MASSIASSE (suppléante), Monsieur Pierre VETILLARD (suppléant)

TPA : Madame Josette GAILLARDET (suppléante), Monsieur Jean-Paul LAUGIER (suppléant)

CCVBA : Monsieur Michel FENARD, Monsieur Benoit VENNIN (suppléant), Monsieur Laurent GESLIN, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Yves FAVERJON (suppléant), Monsieur René FONTES, Madame Pascale ALBERTOS (suppléante)

Etaient excusés :

ACCM : Monsieur Hervé SCHIAVETTI, Monsieur Nicolas KOUKAS, Monsieur Christian MOURISARD, Monsieur Nicolas JUAN, Monsieur Roland CHASSAIN, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Guy CORREARD,

TPA : Monsieur Jean-Louis ICHARTEL, Monsieur Joël SUPPO, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Christian CHASSON, Monsieur Max GILLES, Monsieur Guy ROBERT, Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Luc AGOSTINI, Monsieur Jean-Marc Martin TEISSERE, Monsieur Georges JULLIEN, Monsieur Guy ROBERT, Monsieur Jean-Louis LEPIAN,

CCVBA : Monsieur Régis GATTI, Madame Alice ROGGIERO, Monsieur Guy FRUSTIE, Monsieur Jack SAUTEL, Madame Pascale LICARI, Monsieur Hervé CHERUBINI.

Avaient donné procuration : Monsieur Hervé SCHIAVETTI à Monsieur Claude VULPIAN, Monsieur Régis GATTI à Monsieur Jean MANGION, Madame Alice ROGGIERO à Monsieur René FONTES, Monsieur Jack SAUTEL à Monsieur Michel FENARD, Monsieur Jean-Louis LEPIAN à Monsieur Jean-Paul LAUGIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent GESLIN

.....

Rapporteur : Michel FENARD

Vu la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 portant avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt et notamment son article 1 ;

Vu la délibération n° 2012.035 du Comité syndical du 10 juillet 2012 portant engagement du territoire dans l'élaboration d'une Charte agricole ;

Vu, la délibération 2016.025 du Comité syndical du syndicat Mixte du Pays d'Arles du 27 juillet 2016 portant autorisation de demande de financement pour l'animation de la Charte agricole et l'engagement dans un projet alimentaire territorial

Vu, la délibération 2016.036 du Comité syndical du syndicat Mixte du Pays d'Arles du 20 octobre 2016 portant autorisation de demandes de financement dans le cadre de l'élaboration d'un projet alimentaire territorial Bouches de Rhône co-porté avec la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Contexte

L'agriculture tient une place forte sur le territoire du Pays d'Arles et représente une source d'enjeux de développement local majeur : économie-emploi, environnement-paysage, culture-patrimoine, lien social, santé, attractivité... En conséquence, les élus du territoire ont souhaité définir une stratégie de soutien à ce secteur

primordial : la Charte Agricole du Pays d'Arles. Dans le cadre de cette Charte, plusieurs actions phares ont été identifiées, dont une portant sur la mise en place d'un « Projet alimentaire territorial » (PAT) à l'échelle des Bouches du Rhône en étroite partenariat avec la Métropole Aix Marseille. L'objectif de ce programme ambitieux pluriannuel est de relocaliser la gouvernance alimentaire, principalement dans l'objectif de développer la consommation locale de produits locaux.

Deux délibérations ont été prises pour confirmer l'engagement du Pays dans cette démarche de PAT et déposer un dossier auprès de l'Etat, de la Région et du Conseil départemental, qui ont d'ores et déjà confirmé leur soutien. Les travaux pour la mise en place du projet ont démarré début 2017.

Le stage est lié à l'animation de projets inscrits dans la Charte agricole, et principalement à la mise en œuvre du Projet Alimentaire territorial :

- Contribution à l'exploitation de données pour formaliser un diagnostic partagé (études, stratégies, projets, outils et acteurs présents sur cette thématique)
- Identification et réalisation d'enquêtes sur des projets structurants et innovants dans et hors territoire départemental pour contribuer, selon les projets, à une mise en dynamique à l'échelle du territoire ou à un essaimage
- Echanges avec d'autres porteurs de démarches PAT en France.
- Contribution à la rédaction des rapports d'analyse et de présentation
- Participation aux échanges techniques entre le Pays d'Arles, les 3 EPCI, la Chambre d'agriculture les Parcs Naturels régionaux, et les acteurs du territoire métropolitain et l'AMO retenue pour la mise en oeuvre du projet alimentaire territorial.
- En complément, des missions en lien avec l'animation de la Charte agricole du Pays seront assumées par le stagiaire (Salon des agricultures de Provence...)

Considérant l'exposé des besoins et des missions réalisées par le stagiaire,

Je vous propose, chers collègues, de bien vouloir:

- 1 – ACCUEILLIR, un(e) étudiant(e) stagiaire, sur une période de 6 mois, à compter de début avril 2017 ;
- 2 – APPROUVER les termes de la convention qui interviendra entre l'établissement universitaire et le Syndicat mixte du Pays d'Arles ;
- 3 - ACCORDER au stagiaire une gratification forfaitaire en vigueur pour contribuer aux frais occasionnés par ses travaux de recherche et le remboursement des frais de déplacements occasionnés par le stage ;
- 4 – AUTORISER, Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du Syndicat mixte ladite convention.

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

Le Président

